

Mairie de Roisey  
228, route du Pilat - 42520 ROISEY  
Tél. 04 74 87 48 93 - Fax 04 74 87 49 30  
mairie.roisey@wanadoo.fr

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 28 février 2018

L'an deux mille dix-huit le 28 février à dix-neuf heures, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence du Maire Madame Josette VERNEY.

Nombre de Membres en exercice :	15	
Présents :	13	
Votants :	13	Date de convocation : 20 Février 2018

**Présents :** Josette VERNEY - Robert VIANNET - Philippe ARIES -- Marie-Agnès ACHAINTE - GIRODET Maurice-Isabelle CARRET - Didier BRUNEL - Isabelle DURAND - Richard VALLOT - Marie-Claude FOREST - Christian PEILLON -Nathalie MARILLIER-BRUNETON Catherine.

**Absents :** GACHE Fabienne  
MEILLER Yves

**Secrétaire de séance :** GIRODET Maurice

### **✚** **Approbation du compte rendu du 24 Janvier 2018**

Sans observation, ce compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### **DELIBERATIONS :**

- ✚ Délibération adhésion compétence optionnelle éclairage public avec le SIEL :**  
Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour l'adhésion à la compétence optionnelle simplifiée niveau 2.
- ✚ Délibération autorisant le maire à déposer les demandes d'autorisation d'urbanisme** pour les projets 2018 Mairie-école- sanitaires publics :  
Approbation unanime du conseil .
- ✚ Positionnement de la commune sur le transfert de la compétence assainissement collectif à l'intercommunalité :**  
Le maire explique que l'obligation de transfert de la compétence assainissement collectif aux intercommunalités devait s'appliquer au 1<sup>er</sup> janvier 2020 ; cette échéance devrait être repoussée à 2026 -La CCPR avait lancé une étude et doit connaître le positionnement des collectivités pour les suites à donner.- Chaque commune possède un diagnostic récent des travaux qu'elle a à prévoir dans les années futures pour mettre en conformité son réseau d'assainissement. Le bureau d'étude a fourni un comparatif des scénarii avec transfert ou pas de cette compétence.

Mme le maire expose que sans ce transfert de compétence, certaines petites communes ne pourront pas seules financer ces travaux.

Pour Roisey l'impact financier reste modéré: les tarifs de notre collectivité étant proches des valeurs cibles à atteindre pour l'équilibre d'un budget intercommunal.

Le conseil s'interroge sur le futur mode de gestion du service d'assainissement. Actuellement, la mise à disposition des employés communaux pour le service d'assainissement génère une recette non négligeable pour le budget général de la commune; le passage en délégation de service public s'il avait lieu, aurait un impact significatif. Le maire explique qu'à ce jour, aucun mode de gestion n'a été défini et qu'elle ne peut donc assurer que le mode régie sera adopté.

Le maire propose aux conseillers de passer au vote :

8 se prononcent contre le transfert de compétence \_ 3 seraient favorables si ils avaient l'assurance que ce service soit exploité en régie \_ 1 abstention, 1 vote pour.

#### **Avenant marché de curage de la Lagune de La Tronchia :**

Surcoût de 6267.82 HT, La quantité de boues ayant été très supérieure au prévisionnel .  
Approbation unanime des membres présents .

#### **Règlement des salles communales :**


Les associations sont invitées à répondre aux mêmes exigences que les particuliers : contrat de location, état des lieux, remise des clés....


Mise en place d'un tarif pour réunion de copropriétaires et assimilés : -50€


Gratuité du préau pour les associations de Roisey pour l'organisation de manifestations qui s'adressent à toute la population (type matinées saucisses, boudins, caillettes...).


Gratuité des salles pour les assemblées générales des associations de Roisey,( y compris la Salle des Fêtes, sauf week-end ).

### QUESTIONS DIVERSES :

 **Jardin collectif:** La discussion reste ouverte pour mise à disposition du terrain par conventionnement avec une association. La cabane construite dans le cadre de la fête du livre 2017 clairement qualifiée de provisoire auraient dû être démontée dès la fin de la convention ( cad novembre 2017). Le conseil municipal souhaite, à l'unanimité, que les engagements pris soient tenus . Le Labyrinthe pourra être maintenu dans l'attente d'une réutilisation future sous condition qu'il soit entretenu. Un courrier sera adressé en ce sens au président de l'association des journées du livre.

 **Le Conseil Municipal des jeunes** a adressé un courrier ( accompagné d'une pétition) au Conseil départemental pour demander le réaménagement de l'arrêt de bus du Pont Jacquet. Une prochaine réunion est programmée le 21 Mars.

 **RIFSEEP :** Le maire expose la démarche et propose sa mise en place si possible avant l'été. Accord du Conseil Municipal.

 **Pilat propre :** une journée sera organisée, la date reste à définir.

**La commémoration du 19 Mars aura lieu à Roisey le Dimanche 18 à 11 Heures .**

**Le Conseil s'achève et la Séance est levée à 21H15.**

**Prochain CM le 4 Avril 2018 à 19 H 00.**